

Financer un projet associatif (FSDIE)

FINANCER UN PROJET AVEC LA CVEC-FSDIE

(Contribution Vie Étudiante et de Campus - Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes)

Vous êtes étudiant à l'université, membre d'une association et vous voulez réaliser un projet ?

L'Université Clermont Auvergne soutient des projets étudiants en participant à leur financement par le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE).

Ce Fonds est alimenté par la Contribution Vie Étudiante et de Campus acquittée par chaque étudiant au moment de son inscription universitaire.



Comment obtenir un financement ?



>> **Dossier de demande de subvention de projet d'associations étudiantes** : [télécharger\(https://www.uca.fr/medias/fichier/dossier-commun-fsdi-maj-14-02-20_1603097478795-docx?](https://www.uca.fr/medias/fichier/dossier-commun-fsdi-maj-14-02-20_1603097478795-docx?ID_FICHE=112986&INLINE=FALSE)

[ID_FICHE=112986&INLINE=FALSE\)](https://www.uca.fr/medias/fichier/dossier-commun-fsdi-maj-14-02-20_1603097478795-docx?ID_FICHE=112986&INLINE=FALSE)

(Les demandes de subvention à la Ville de Clermont-Ferrand et au CROUS Clermont Auvergne doivent s'effectuer avec ce même dossier. Le cas échéant, ne pas oublier de transmettre le dossier à ces mêmes instances.)

>> **Dossier de demande de subvention d'investissement** : les demandes de subvention comportant principalement des dépenses d'investissement, mobilier ou immobilier, doivent être adressées dans le cadre de l'appel à projets [CEVEC - Actions transverses \(télécharger\)\(https://www.uca.fr/medias/fichier/dos-cvec-uca-2020-2021_1602857876244-docx?ID_FICHE=112986&INLINE=FALSE\)](https://www.uca.fr/medias/fichier/dos-cvec-uca-2020-2021_1602857876244-docx?ID_FICHE=112986&INLINE=FALSE)

Calendrier :

Trois commissions se réunissent durant l'année universitaire pour statuer sur les demandes de subventions. La commission émet un avis sur demande de subvention. La commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) vote sur les avis émis par la commission FSDIE.

Prochaines commissions : **jeudi 25 février 2021** (retour des dossiers le 07 février à minuit), **jeudi 20 mai 2021** (retour des dossiers le 02 mai à minuit).

Projet / Fonctionnement

Un projet est un événement ou une réalisation qui se déroule en un ou plusieurs temps donnés, en un ou plusieurs lieux définis. Un projet a un début et une fin. Il peut faire l'objet d'une subvention FSDIE.

Exemples : Pièce de théâtre, exposition de minéraux, journal étudiant, challenge sportif par équipes, conférence-débat, festival, réalisation d'une voiture solaire, soirée culturelle...

Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses incompressibles indispensables au fonctionnement de l'association et qui s'étalent sur toute la durée de vie de l'association : assurance, fournitures administratives, eau, chauffage, électricité d'un local associatif le cas échéant, forfait internet, rémunération de personnel permanent... Ces dépenses ne sont pas éligibles à une subvention FSDIE.

Sont financés les projets ayant pour orientation les domaines suivants :

- Cadre de vie
- Sport
- Santé
- Culture
- Action de solidarité/humanitaire
- Accueil des étudiants
- Environnement
- Engagement citoyen
- Animation de l'université...

Les **conditions d'éligibilité** des projets sont les suivantes :

- La demande de financement doit émaner d'une association étudiante loi 1901 ; les demandes individuelles ne sont pas acceptées. Une association "étudiante" est une association dont la majorité des membres du bureau, dont le président, justifie du statut d'étudiant de l'Université Clermont Auvergne, et dont les activités sont tournées vers les étudiants et la vie étudiante (cf. [Charte de labellisation des associations\(https://www.uca.fr/campus/vie-associative/charte-des-associations-1\)](https://www.uca.fr/campus/vie-associative/charte-des-associations-1))

- Plus le contenu du projet touche un grand nombre d'étudiants sur les campus de l'UCA, plus les chances d'obtenir une subvention augmentent. Ne pas oublier les sites territoriaux (Montluçon, Moulins, Vichy, Aurillac et le Puy-en-Velay).
- Le projet ne doit pas avoir de caractère obligatoire, dans le cadre des études, pour l'obtention d'un diplôme (pas d'octroi de crédits ECTS à la clé).
- Les supports de communication sur le projet ne doivent pas présenter de caractère discriminatoire (sexiste, raciste, homophobe...), ni inciter à des conduites potentiellement addictives (alcool, tabac...)

Les documents à fournir :

Les pièces à fournir pour l'étude de la demande sont :

- le dossier de demande à télécharger ci-dessous
- les devis et pièces attestant des demandes de subventions auprès d'autres partenaires et les attestations d'obtention de subventions ;
- les statuts de l'association et s'il y a lieu le n° SIRET ;
- la copie des récépissés de déclaration en préfecture et de publication au Journal Officiel ;
- la composition du bureau de l'association ;
- le dernier rapport d'activité de l'association ;
- les comptes financiers de l'association de l'année n-1 ;
- un RIB/RIP.
- le cas échéant l'autorisation , ou la demande d'autorisation , d'occupation des espaces universitaires nécessaires à la réalisation du projet ;
- [Charte FSDIE](https://www.uca.fr/medias/fichier/charte-fsdie-uca-modif-cfvu-24-09-19-maj-02-07-20_1593787419294-pdf?ID_FICHE=112986&INLINE=FALSE)(https://www.uca.fr/medias/fichier/charte-fsdie-uca-modif-cfvu-24-09-19-maj-02-07-20_1593787419294-pdf?ID_FICHE=112986&INLINE=FALSE)
- [Dossier de demande](https://www.uca.fr/medias/fichier/dossier-commun-fsdie-maj-14-02-20_1594114917880-docx?ID_FICHE=112986&INLINE=FALSE)(https://www.uca.fr/medias/fichier/dossier-commun-fsdie-maj-14-02-20_1594114917880-docx?ID_FICHE=112986&INLINE=FALSE)

La DVU est à la disposition des étudiants pour toute aide ou informations complémentaires pour la constitution et le dépôt d'un dossier.

- Direction de la Vie Universitaire
- Tél. : 04 73 17 72 25 (centre-ville) - dvu@uca.fr(mailto:dvu%40uca%2Efr?Subject=&body=)
- Tél. : 04 73 40 70 37 (Cézeaux) - mve@uca.fr(mailto:mve%40uca%2Efr?Subject=&body=)

ATTENTION Les dossiers incomplets seront refusés.

<https://www.uca.fr/campus/vie-associative/financer-un-projet-associatif>(<https://www.uca.fr/campus/vie-associative/financer-un-projet-associatif>)